

Le fil de terre

Numéro 21—novembre 2011



lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

A quoi servent les élus d'opposition ?

Sans doute à initier des réflexions et des idées pertinentes et réalisables !

La preuve ?

Nombre d'entre-elles ont été mises en œuvre par la majorité de droite.

Quelques exemples :

- ☞ Tarification au quotient familial pour la cantine, le périscolaire, les loisirs...
- ☞ Début de mise en place d'une navette
- ☞ Améliorations au contrat d'affermage pour la distribution de l'eau
- ☞ ...

(Voir sur notre site internet les nombreux courriers)

Sans doute aussi pour travailler au quotidien sur de nouveaux dossiers, comme :

- ☞ La création d'un ticket jeunes
- ☞ La tarification adaptée aux trajets courts avec les TIL
- ☞ La tarification modulée pour les repas livrés à domicile
- ☞ ...

Il reste donc du pain sur la planche pour nos élus et le GRIM !

Le Président,
Georges Charpenay



PAROLES D'ELUS

M.J. Faure
Conseillère Municipale



Nous avons besoin de vous !

Il n'est pas toujours facile de concilier la famille, le travail, le militantisme avec un mandat d'élu, surtout quand il s'agit du premier. Il faut tout apprendre et en même temps avoir une vision générale de tous les dossiers. Pourtant c'est au quotidien que nous travaillons, pour mener à bien le projet pour lequel vous nous avez élus. Vu de l'extérieur, tout me paraissait assez simple et évident ; en réalité il n'en est rien.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous, vous tous qui aspirez à une autre politique pour notre commune.

C'est ensemble que nous y parviendrons. Pour cela, vos propositions, vos remarques, vos réflexions (par le biais de notre mail, notre site internet, lors des réunions du GRIM, ou de ses commissions de travail ouvertes à tous.) nous sont précieuses, parce qu'elles nous servent à préparer nos dossiers.

Quelle expérience enrichissante que de travailler à rendre la vie plus agréable et plus facile pour tous, malgré toutes les contraintes budgétaires !

Commune à énergie positive ?

L'association Héliose a lancé un concours « Famille à énergie positive » afin d'atteindre ou de dépasser les objectifs fixés par le protocole de Kyoto qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 8% par rapport aux niveaux de 1990.

Pour cela la commission municipale « environnement » a fait appel à des familles volontaires. Pourquoi seulement des particuliers, même si chacun d'entre nous est individuellement concerné ?

Pour une fois n'aurait-il pas été judicieux d'engager aussi la commune toute entière ? On aurait pu créer ainsi une dynamique collective autour d'un projet commun à tous les Pontrambertois : « commune à énergie positive ».



Enquête sur les TIL : Saisissons l'occasion que nous offre le Fil de l'Eau de Novembre pour donner notre avis et faire nos remarques et suggestions quant au système de transport en commun

2012 Année électorale : Présidentielles et législatives en vue ! N'oubliez pas que la limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2011. Après, il sera trop tard...

De bonnes nouvelles : Notre amie Carole Ollé a repris ses activités professionnelles et syndicales et a retrouvé l'énergie qui la caractérise ! Qu'elle soit assurée de toute notre amitié !

**BREVES
LOCALES**

Prime à la casse des chaudières !

Pour se protéger des frimas de l'hiver et arrêter le gaspillage de nos propres deniers, il arrive quelquefois qu'un renouvellement de chaudière s'impose. Or, le gouvernement, par l'intermédiaire de Mr Eric Besson, a annoncé, le 15 septembre, que jusqu'à la fin de l'année, un doublement de la prime à la casse des chaudières au fioul ou à gaz, pour tous les particuliers qui en possèdent une depuis au moins quinze ans. "Je vous annonce que cette prime va être doublée à partir d'aujourd'hui grâce à la participation des fabricants de chaudières, qui vont compléter l'aide offerte par les distributeurs de fioul et de gaz" avait annoncé le ministre.



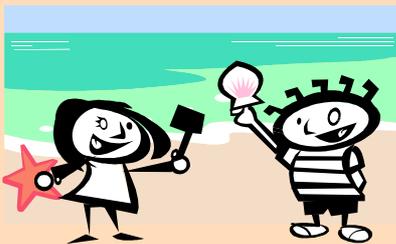
Seulement il ne semble pas au premier abord que tous les fabricants jouent le jeu, et que les primes ne sont pas forcément doublées. Ainsi, ce n'est que le 7 novembre qu'on a vu apparaître sur le site du ministère de l'écologie et du développement durable une annonce fixant les limites du doublement de la prime seulement aux chaudières fioul ! Aie pour le gaz !

Mais, persévérants comme le froid qui ne s'arrête pas à la limite de Saint-Just-Saint-Rambert et en cherchant bien, nous avons trouvé, pour les chaudières à gaz, quelques miettes à récolter sur les promesses de Mr Besson. Pour cela, il faut remplir un certain nombre de conditions. Renseignements sur demande par mail à fildeterre@lesbarques.fr.

Georges Charpenay

ANIMATION ET VOLONTARIAT !

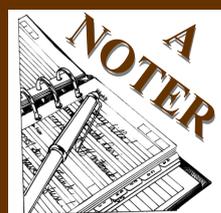
Créé en 2006, le contrat d'engagement éducatif est appliqué aux animateurs volontaires de centres de vacances et de loisirs. Suite à une décision de la Cour de justice de l'Union Européenne, le Conseil d'Etat a confirmé récemment la non-conformité de ce contrat en ce qui concerne l'aménagement du temps de travail et plus particulièrement l'absence de repos quotidien. L'application de cette décision remet en cause à la fois les fondements et l'organisation des séjours pour les enfants et les jeunes. Elle devrait se traduire, par exemple, par la nécessité de doubler le nombre d'animateurs pour les séjours avec hébergement, induisant un surcoût très important pour les familles !



Rappelons, que ce statut spécifique d'animateurs volontaires (dérogatoire vis-à-vis du code du travail), entre bénévolat et salariat, permet, depuis plus d'un siècle, l'investissement de centaines de milliers de jeunes chaque année en France. Ce volontariat leur permet d'acquérir de nouvelles compétences citoyennes et professionnelles, il est également un vecteur de lien social et un instrument d'éducation collective.

A Saint Just Saint Rambert, de nombreux jeunes (notamment au sein du Comité Pour Nos Gosses), sont également porteurs de valeurs éducatives et contribuent ensemble, durant leur temps libre, à une mission éducative d'intérêt général. Afin de permettre à la jeunesse de poursuivre son engagement volontaire au service de la population et des collectivités locales, les fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire demandent au gouvernement d'envisager un « volontariat spécifique » concernant l'animation occasionnelle en centres de vacances et de loisirs, ainsi qu'en séjours adaptés. Espérons que cette année, qui est l'année européenne du bénévolat et du volontariat, favorise la reconnaissance de l'animation volontaire !

Gilles Vallas



Mercredi 11 janvier 2012 à 18h30: Réunion plénière du Grim,
Salle Passé-Présent

Judi 15 décembre 2011 à 19h15 : Conseil Municipal Salle du Prieuré Bas

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : fildeterre@lesbarques.fr

